

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 décembre 2006

EAU ET MILIEUX AQUATIQUES
(Deuxième lecture) - (n° 3303)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 407

présenté par
M. Yves Cochet, Mme Billard et M. Mamère

ARTICLE 36

Supprimer l'alinéa 9 de cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet alinéa est superfétatoire. Les actions listées sont des mesures techniques inhérentes aux missions des agences et comprises dans les alinéas 1° à 4° du I.